



Délibération No.09-2022

Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2021
pour le budget principal

Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du mardi
29 mars 2022

étaient présents

au titre de l'État

- . Mme Magali Debatte, préfète de la Charente
- . Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président
- . M. Jean-François Dauré, vice-président

au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Lefèvre, maire-adjoint
- . M. Gérard Desaphy, conseiller

Au titre de la Région Nouvelle-Aquitaine

- . Mme Martine Pinville, conseillère

Représentants du personnel

- . Mme Cerise Jouinot
- . M. Jean-Philippe Martin

Avaient donné pouvoir

- . Mme Stéphanie Garcia, conseillère départementale avait donné pouvoir à M. Gérard Lefèvre
- . Mme Anne Sophie de Gasquet, Personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian
- . M Olivier Balez, personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy

Etaient excusés

- . Mme Hélène Gingast, conseillère départementale

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Ludvine Jolly Rambaud, directrice de la culture, Grand Angoulême
- . M. Jean-Pierre Pagola, Paerie départementale de la Charente

Etaient présents en visioconférence

- . Mme Anne Sophie de Gasquet, Personnalité qualifiée
- . M Olivier Balez, personnalité qualifiée
- . Mme Isabelle Barrere, Région Nouvelle Aquitaine

Cité de la BD

- M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général, directeur général par intérim
- Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

présents : 9

pouvoir : 3

votants : 12 (sur 13 membres)

la cité internationale de la bande dessinée et de l'image

Délibération No 09-2022

Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2021 pour le budget principal

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».

Exposé des motifs :

La réalisation des **dépenses** de fonctionnement est de **5 956 527.39 €** tandis que la réalisation des **recettes** de fonctionnement s'élève à **6 027 007.90 €** pour l'exercice 2021.

Au regard des dépenses engagées et des recettes perçues en 2021 le treizième exercice financier de la Cité se solde donc par un **résultat budgétaire excédentaire de +70 480.51 €**.

Au regard du report excédentaire des années précédentes soit +838 933.65 € le résultat cumulé de la section d'exploitation à reporter en 2022 s'élèvera à +909 414.16 €. Ce résultat positif sera repris en recettes de fonctionnement au chapitre 002 sur le Budget Primitif 2022.

Il convient de noter que l'établissement a pu reprendre au cours de l'exercice 2021 un fonctionnement courant quasi « normal » et ce malgré le contexte de crise sanitaire et les différentes périodes de fermetures. Toutefois le résultat excédentaire dégagé au titre de l'exercice 2021 reste limité eu égard au budget global de la structure soit environ 6 M€.

Des dépenses maîtrisées, le maintien d'un niveau soutenu de recettes propres grâce à une offre riche, diversifiée et innovante pour tous les publics, de nombreux projets et des opérations d'envergure telle que « Toute la France Dessine », des aides exceptionnelles ainsi que l'indispensable soutien financier des membres financeurs de l'établissement ont permis de consolider le redressement des comptes amorcé en 2018.

La trajectoire financière fixée au cours des dernières années et son application au sein de la structure a donc permis la constitution d'un « fonds de roulement » dont devait impérativement se doter la Cité et d'absorber les précédents déficits de fonctionnement.

Rappelons ici que les excédents cumulés permettent de constituer cette réserve financière estimée nécessaire à environ 600 K€ qui correspondent à 2 mois de fonctionnement courant de la structure. Ces fonds devront également permettre de couvrir les dépenses liées à la reprise des activités et le financement des nombreux investissements à venir (amortissements notamment).

Il est ainsi possible d'envisager des avances de trésorerie sur les fonds propres de la structure sans pénaliser le fonctionnement courant et sans avoir recours à l'emprunt ou alors à minima et de manière ciblée.

Cette réserve financière a pour unique but de permettre à la cité de faire face à des besoins ponctuels dans le cadre d'opérations spécifiques tel que la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissements. Elle ne doit en aucun cas remplacer les nécessaires rebasages au niveau des contributions statutaires de fonctionnement dont il est encore question aujourd'hui.

En Effet, l'absence de rebasages en section de fonctionnement conduirait une nouvelle fois à la dégradation progressive du fonds de roulement avec le risque de retrouver une situation tendue identique à celle rencontrée en 2018 et les années précédentes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES*		réalisé 2018	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	diff. réal 21-20
Chap.	Libellés					
011	Charges à caractère général	2 690 573 €	2 563 681 €	2 468 908 €	2 969 709 €	500 801 €
	dont variation stocks	148 498 €	151 197 €	162 972 €	178 981 €	16 009 €
	dont loyers bâtiments	368 249 €	372 636 €	378 225 €	379 014 €	789 €
012	Charges de personnel	2 587 164 €	2 229 778 €	1 982 932 €	2 260 809 €	277 877 €
042	Amortissements	199 971 €	245 566 €	280 119 €	294 920 €	14 800 €
65	Autres charges de gestion courante	147 091 €	185 490 €	238 347 €	398 292 €	159 945 €
66	Charges financières	1 318 €	278 €	181 €	0 €	-181 €
67	Charges exceptionnelles	10 737 €	18 622 €	38 449 €	32 799 €	-5 650 €
68	Dotations aux amort. / Provisions risques			155 583 €	0 €	-155 583 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		5 636 854 €	5 243 414 €	5 164 519 €	5 956 527 €	792 009 €

RECETTES*		réalisé 2018	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	diff. réal 21-20
Chap.	Libellés					
013	Atténuation de charges	244 705 €	243 186 €	319 878 €	342 612 €	22 734 €
	dont variation stocks	151 197 €	162 972 €	178 981 €	180 241 €	1 260 €
042	Opérat ⁿ d'ordre de transfert entre section	141 414 €	133 600 €	154 605 €	194 991 €	40 386 €
70	Ventes de produits, prestations	1 298 073 €	1 369 310 €	1 162 276 €	1 344 113 €	181 838 €
74	Subventions fléchées	996 355 €	638 670 €	1 283 866 €	1 103 077 €	-180 789 €
	dont subventions loyers bâtiments	368 249 €	372 636 €	378 225 €	379 014 €	789 €
75	Autres produits de gestion courante	23 288 €	21 085 €	18 298 €	32 180 €	13 882 €
77	Recettes exceptionnelles	15 146 €	2 064 €	3 098 €	11 690 €	8 591 €
78	Reprises sur provisions pour risques	0 €	0 €	0 €	30 083 €	0 €
Ss total produits		2 718 982 €	2 407 915 €	2 942 021 €	3 058 745 €	116 724 €

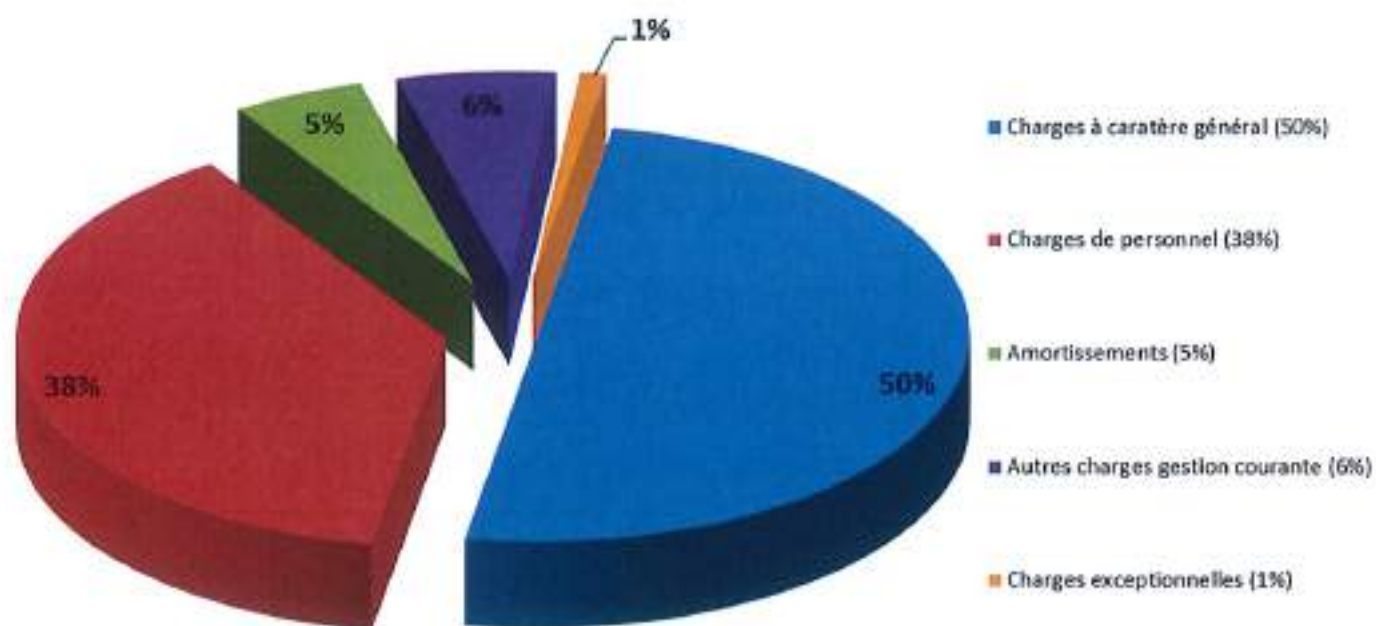
Financements personnes publiques membres						
Département de la Charente		1 105 814 €	1 105 814 €	1 105 814 €	1 105 814 €	0 €
Etat		784 229 €	784 229 €	784 229 €	784 229 €	0 €
Ville d'Angoulême		694 678 €	694 678 €	694 678 €	694 678 €	0 €
Région Nouvelle Aquitaine		383 542 €	383 542 €	383 542 €	383 542 €	0 €

Ss total contributions membres 2 968 263 € 2 968 263 € 2 968 263 € 2 968 263 € 0 €

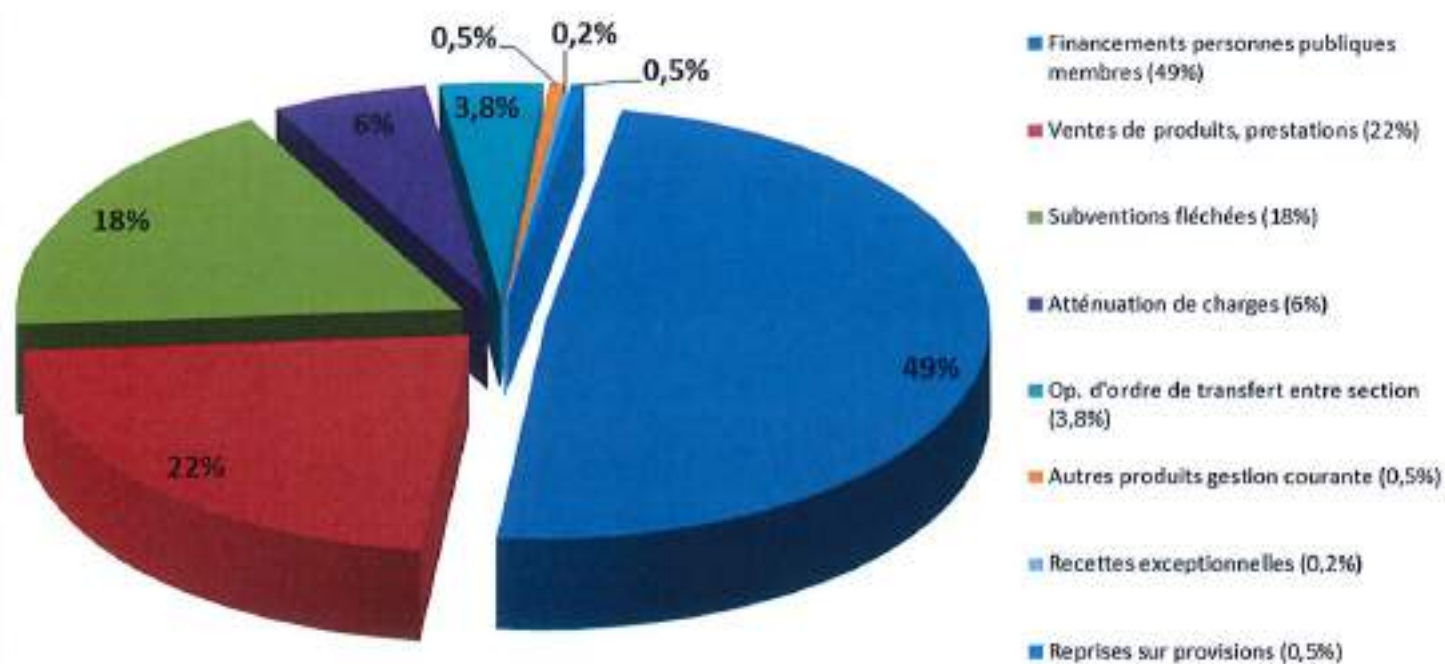
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		5 687 245 €	5 376 178 €	5 910 284 €	6 027 008 €	116 724 €
--------------------------------------	--	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------------

SOLDE / RESULTAT*		réalisé 2018	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021
SOLDE D'EXECUTION / EXCEDENT D'EXPLOITATION <small>(Recettes - Dépenses)</small>		50 391 €	132 764 €	745 765 €	70 481 €
Résultats antérieurs reportés		-89 986 €	-39 595 €	93 169 €	838 934 €
RÉSULTAT CUMULÉ (à reporter en N+1)		-39 595 €	93 169 €	838 934 €	909 414 €

Répartition dépenses fonctionnement



Répartition recettes fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement de l'année 2021 se décomposent de la manière suivante :

- Avec un total de 2 969 708.50 € les **charges à caractère général** représentent 50% des dépenses totales de fonctionnement.

A noter que la constatation du stock initial de la librairie en début d'année, suivant l'inventaire précédent réalisé pour 2020, est inscrite dans ce poste dépense pour un montant de 178 981 €. A noter également que sont intégrées dans le chapitre 011 les mises à disposition des bâtiments Moebius et de la Maison des auteurs pour des montants respectifs de 376 939.02 € et 2 074.91 €. Toutefois ces charges qui représentent environ 13% des charges à caractère général sont intégralement équilibrées par des recettes affectées.

Ce chapitre enregistre environ 484 K€ de dépenses réalisées en plus par rapport à l'exercice précédent hors variation des stocks.

Les principales variations constatées sont les suivantes :

- 15 600 € honoraires : avocat social, cabinet accompagnement fondation
- + 24 300 € fluides et fournitures diverses
- + 31 900 € fournitures expositions
- + 5 900 € cotisations diverses, bourses résidences auteurs
- + 19 100 € achats marchandises librairie/boutique
- + 262 500 € sous traitance : expositions dont reports expo. 2020 + nouvelle expo. SLAM, opération Toute la France dessine, opérations « Ici Même » et « Alter égaux »,...
- + 53 400 € publicités, annonces, insertions, catalogues, imprimés : communication expositions
- + 68 600 € transports : transports œuvres expositions dont Picasso, reports expo. 2020
- + 6 400 € assurance : régul. assurance expositions dont expo. Picasso
- + 32 900 € voyages, déplacements, missions, réception : voyage Maison auteurs Mexique, reprise des RIBD, intervenants opération TLFD, expositions.
- + 11 400 € frais postaux et télécommunication : reprise activité, abonnement fibre optique

- D'un total de 2 260 808.54 € les **charges de personnel** représentent 38% des dépenses totales de fonctionnement.

Ce chapitre enregistre environ 277 877 € de dépenses en plus par rapport à l'exercice précédent. Conséquence de la reprise d'un fonctionnement normal au sein de l'établissement et de l'arrêt progressif de l'activité partielle encore existante en début d'exercice. Fin des exonérations de charges et de cotisations dans le cadre des fermetures de la structure en lien avec la crise sanitaire.

Les dépenses réalisées en 2021 retrouvent sensiblement le même niveau que celui enregistré à la clôture de l'exercice 2019, année de fonctionnement « normal » de la structure. Toutefois cette hausse limitée reste à nuancer dans la mesure où la Cité a pu bénéficier de dispositifs d'aides de l'Etat qui n'existeront plus sur l'exercice 2022.

Une augmentation d'environ 30 000 € des dépenses est à noter en 2021 par rapport à 2019 et s'explique notamment par la hausse mécanique des salaires et leurs charges et par les mouvements de personnel.

Ainsi l'impact de la prime d'ancienneté et du déroulement de carrière, dans le cadre de l'application de la convention collective nationale, sur les charges de personnel est le suivant :

	2018	2019	2020	2021
Prime ancienneté	72 329 €	58 037 €	55 046 €	63 625 €
Déroulement de carrière	44 222 €	13 949 €	12 165 €	18 882 €
Coût total	116 551 €	71 986 €	67 211 €	82 507 €

A noter également sur l'exercice 2021 une hausse importante des charges liées aux contrats à durée déterminée avec des renforts en personnel sur les missions de communication/partenariat, la coordination de l'opération Toute la France Dessine, la conduite technique du volet de sécurisation des espaces du musée, le suivi de la réalisation des expositions du musée, le suivi de la réalisation d'une maison des auteurs au Mexique ainsi que le recrutement d'un poste de médiateur adulte relais pour une durée de 3 ans dans le cadre du partenariat avec le centre social Club Aînés et Jeunes de la Grand Font.

L'état des effectifs au 31 décembre 2021 est joint en fin de rapport.

- Les **amortissements** portés en opération d'ordre au chapitre 042 s'élèvent à 294 919,72 € soit 5% des dépenses totales de fonctionnement. L'impact au niveau des charges est de + 14 800 € par rapport aux dotations de l'année précédente. La hausse s'explique par l'amortissement des équipements et des travaux engagés dans le cadre des subventions d'investissement allouées par la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Charente et l'Etat via le FNADT.
L'état résumé des immobilisations par nature pour l'année 2021 est joint en annexe.
- Les **autres charges de gestion courante** à hauteur de 398 291,68 € représentent environ 6% des dépenses totales de fonctionnement. Ces charges sont en hausse d'environ 160 000 € par rapport à l'exercice précédent. Ces augmentations concernent principalement les droits d'auteurs à verser aux auteurs et intervenants dans le cadre d'actions ponctuelles menées en 2021 et notamment l'opération «Toute la France Dessine» et le projet d'exposition avec l'établissement public Reconstruire Notre Dame. Enfin, sont également en hausse les droits de diffusion et de conception graphique/scénographique dans le cadre des expositions programmées en 2021 (+ frais des expositions de 2020 reportées).
- Les **charges exceptionnelles**, qui s'élèvent à 32 798,95 € soit environ 1% des dépenses totales de fonctionnement correspondent essentiellement aux acquisitions patrimoniales du musée sur la ligne « dons et libéralités » (œuvres et planches originales).

Pour information, en dépenses ci-dessous la liste des marchés publics conclus en 2021 :

liste des marchés publics conclus en 2021										
N° DE MARCHÉ	lot	TITRE DU MARCHÉ	Nature du marché	DATE DE NOTIFICATION	NOM DU TITULAIRE	CODE POSTAL-VILLE	Type de marché	MONTANT H.T.	MONTANT TTC	DURÉE DU MARCHÉ
21-MA2-20004	unique	Fourniture, installation et mise en service d'un système de vidéo surveillance pour le musée de la bande dessinée	Fournitures et Services	05/03/2021	ATE groupe Optiscourtie	38480 PONT DE BEAUVOISIN	Forfait	61 997,00 €	74 396,40 €	3 mois
21-MA2-20005	lot 1	Fourniture, installation et mise en service d'un système d'alarme intrusion pour le musée de la bande dessinée	FS	09/03/2021	ATE groupe Optiscourtie	38480 PONT DE BEAUVOISIN	Forfait	34 965,00 €	41 958,00 €	4 mois
	lot 2	Fourniture, installation et mise en service d'un contrôle d'accès pour le musée de la bande dessinée	FS	08/03/2021	ATE groupe Optiscourtie	38480 PONT DE BEAUVOISIN	Forfait	74 447,00 €	89 396,40 €	4 mois
21-MA4-20006	lot 1	Fourniture, installation de réseaux métalliques pour le musée de la bande dessinée	FS	09/03/2021	DEFI POITOU CHARENTE	16170 ROULLAC	Forfait	22 372,00 €	26 846,40 €	4 mois
	lot 2	Fourniture, installation de portes blindées-licques de secours pour le musée de la bande dessinée	FS	09/03/2021	HOMNIA MENUISERS	16100 CHATEAUBERNARD	Forfait	56 910,00 €	68 292,00 €	4 mois
21-MA0-21002	unique	Renouvellement infrastructure serveur de virtualisation Microsoft	FS	27/08/2021	AKTEA	33110 BLANQUEFORT	Forfait	53 788,00 €	64 545,60 €	2 mois
Autres										
O-33-2020		Atribution d'une autorisation d'occupation temporaire du restaurant	Concession	01/10/2021	M. Cédric NICOLAS	16000 ANGOULEME				1 an

Les recettes de fonctionnement de l'année 2021 se répartissent de la manière suivante :

- Le **financement des collectivités membres** s'élève à 2 968 263 € soit 49% des recettes totales de fonctionnement. Il s'agit de la participation au financement du budget de la structure par les personnes publiques membres de l'établissement public.
- Les produits courants, autrement dit les **recettes propres**, d'un total de 1 344 113,39 € représentent environ 22% des recettes totales de fonctionnement en 2021.

On constate une hausse des recettes d'environ 181 838 € par rapport à l'exercice précédent soit +12%.

Toutefois il convient de nuancer cette variation à la hausse entre les années 2021 et 2020 dans la mesure où la structure n'a pas pu fonctionner normalement au cours de l'exercice 2020 en raison de différentes fermetures liées à la crise sanitaire. La comparaison des chiffres de 2021 avec l'exercice 2019 indique quant à elle une perte d'environ -7% du chiffre d'affaires global.

Les réalisations données ci-dessous mettent en évidence la hausse de la quasi-totalité des principales recettes propres avec les nuances indiquées ci-dessus :

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Variation 2021/2020
Entrées cinéma (hors FFA)	208 843 €	82 292 €	83 955 €	2%
Ventes librairie	734 505 €	746 572 €	783 378 €	5%
Entrées musée	130 495 €	101 782 €	154 965 €	52%
Locations expositions et locations salles	70 312 €	25 428 €	45 995 €	81%
Médiation ateliers, cours BD	16 650 €	5 761 €	6 638 €	15%

Globalement les objectifs de recettes fixés en début d'exercice ont été atteints.

Le maintien de la fréquentation de l'établissement dans son ensemble en 2021 notamment pendant la période estivale permet notamment au musée et à la librairie de réaliser des chiffres d'affaires supérieurs à ceux enregistrés en 2019, année de fonctionnement « normal », soit respectivement +19% et +7%. Et ce malgré l'absence d'une édition du festival de la bande dessinée.

Les secteurs qui restent les plus impactés par la crise sanitaire sont le cinéma et l'activité congrès avec des baisses de chiffres d'affaires par rapport à 2019 d'environ -60% et -57% (locations d'espaces hors location d'expositions).

Ce chapitre intègre également divers produits annexes qui permettent de maintenir un niveau soutenu de recettes. Il s'agit notamment d'un remboursement de l'URSSAF d'environ 57 600 € dans le cadre de régularisations sur l'exonération de charges en lien avec la période de crise sanitaire pour la période 2020/2021.

- Les **atténuations de charges** à hauteur de 342 611,64 € intègrent le remboursement de charges de personnel dont 37,8 K€ au titre des aides de l'Etat pour l'activité partielle (reliquat des années 2020 et 2021), dont 67,8 K€ pour les contrats aidés, dont 40,2 K€ au titre des indemnités d'arrêts maladie et de prévoyance ainsi que 15,5 K€ au titre des remboursements de formations. Enfin ce chapitre comprend également le stock de marchandises-livres de la librairie soit 180 241 € (suivant inventaire des stocks 2021). Ce chapitre représente 6% des recettes totales de fonctionnement.

- Avec un montant de 1 103 076.55 € les **subventions fléchées** représentent environ 18 % des recettes totales de fonctionnement. Le montant de ces subventions enregistre une baisse de l'ordre de 180 700 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette différence s'explique par le versement au cours de l'année 2020 d'aides exceptionnelles sous la forme de subventions fléchées de la part des tutelles dans le cadre de la crise sanitaire.

Toutefois le montant des subventions fléchées reste soutenu sur l'année 2021 eu égard notamment aux versements perçus pour des opérations spécifiques telles que « Toute la France Dessine », le projet d'exposition autour de la reconstruction de Notre Dame de Paris ou pour la mise en sécurité et les expositions du musée via une aide dédiée de l'Etat.

Notons également que plusieurs aides fléchées sur la fin d'année 2020 avaient été décalées à l'exercice 2021 en raison du lancement reporté de certains projets.

Enfin, ce chapitre intègre les recettes de « compensation » liées à la gestion des bâtiments de la Maison des auteurs et du Vaisseau Moebius soit une somme globale de 379 013 €.

- La **quote-part des subventions d'investissement** inscrite en opération d'ordre au chapitre 042 se porte à 194 990.99 € pour la reprise des subventions d'investissement. Les « produits » générés par la reprise sur subventions d'équipement étant inférieurs aux dotations aux amortissements l'établissement assure un autofinancement de l'ordre de 100 K€ sur l'exercice 2021 (différence entre les dotations aux amortissements et la quote-part des subventions).
A noter toutefois que les crédits prévisionnels inscrits sur ce chapitre pour l'exercice 2021 étant insuffisants eu égard aux recettes réelles, une partie de ces dernières est reprise/reportée à l'exercice 2022.
- Les **autres produits de gestion courante** s'élèvent à 32 179.77 € et concernent essentiellement la participation salariale aux chèques déjeuners.
- Les **produits exceptionnels** pour un montant de 11 689.56 € correspondent à des remboursements suite à l'exonération de certaines taxes du cinéma par le CNC et la constatation de la variation à la baisse du solde des congés payés à la clôture de l'exercice.
- La **reprise sur provisions** au chapitre 78 pour un montant de 30 083 € correspond à des affaires clôturées en 2021 (assurance sinistre restaurant et imposition bâtiment Maison des auteurs, voir délibérations afférentes).

Une présentation analytique des dépenses et des recettes de l'exercice 2021 sera communiquée ultérieurement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES*		Réalisé	Restes à réaliser
Chap.	Libellés		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	194 991 €	
16	Emprunts et dettes assimilés	16 860 €	
200905	Opération bâtiment général	890 108 €	
	<i>dont immobilisations incorporelles</i>	11 928 €	
	<i>dont mobilisations corporelles</i>	878 180 €	804 673 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 101 959 €	804 673 €

RECETTES*		Réalisé	Restes à réaliser
Chap.	Libellés		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	294 920 €	
041	Opérations patrimoniales	16 860 €	
13	Subventions d'investissement	530 210 €	922 625 €
	<u>Subventions affectées</u>		
	<i>dont Etat (subv. FNADT 2019-2020-2021)</i>		502 835 €
	<i>dont Conseil Départemental de la Charente (franche 2021)</i>	380 210 €	119 790 €
	<i>dont Région Nouvelle Aquitaine (solde 2019+subv. 2021)</i>	150 000 €	300 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		841 990 €	922 625 €

SOLDE / RESULTAT*	Réalisé
SOLDE D'EXECUTION 2020 / DEFICIT <i>(Recettes - Dépenses)</i>	-259 969 €
<i>Excédents antérieurs reportés (chap. 001)</i>	380 901 €
RÉSULTAT CUMULÉ <i>(à reporter en N+1)</i>	120 933 €

* chiffres arrondis

Les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2021 s'établissent à un montant de 1 101 958,50 € soit le double des dépenses réalisées au cours de l'année précédente qui s'explique par la mise en œuvre d'une partie du plan pluriannuel d'investissement grâce aux subventions d'équipement allouées par les tutelles.

Les postes de dépenses sont :

- Les **opérations d'ordre** au chapitre 040 soit 194 990,99 € qui se composent de la reprise des subventions d'investissement au rythme des amortissements, conformément à la procédure appliquée depuis la création de l'établissement, pour un montant en hausse d'environ 40 300€ par rapport à 2020 suite aux versements des subventions d'équipement allouées par la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Charente et l'Etat.
A noter qu'une partie des reprises liées à l'exercice 2021 sera effectuée sur l'exercice 2022.
- Les **opérations patrimoniales** au chapitre 041 pour un montant de 16 860 € correspondent à la comptabilisation d'études et d'audits réalisés avant certains travaux d'investissement.
- Les **immobilisations corporelles/incorporelles** acquises en 2021 pour un montant total de 890 107,51 €, sans travaux en régie sur l'exercice, sont réparties sur plusieurs chapitres de dépenses (chap. 20 et 21). Elles correspondent au renouvellement des équipements et aux travaux d'investissement engagés sur les différents sites qui composent l'établissement.

La liste des acquisitions effectuées au titre de l'année 2021 est disponible en annexe.

Les restes à réaliser s'élèvent quant à eux en fin d'exercice à environ 804 673 €. Il s'agit des dépenses d'investissement qui restent à engager sur l'ensemble des crédits inscrits au budget en début d'année 2021 en fonction des subventions déjà perçues et celles encore à percevoir (soldes).

Les recettes d'investissement 2021 s'établissent à 841 989,72 € et elles se décomposent de la manière suivante :

- Les **opérations d'ordre** inscrites au chapitre 040 sont caractérisées par l'amortissement des immobilisations pour un montant total de 294 919,72 € soit dans le détail :

Libellé	Dotations de l'exercice 2021
Frais études	100,00 €
Logiciels	3 203,54 €
Autres immobilisations incorporelles	0,00 €
Installations à caractère spécifique / Expositions	57 025,26 €
Aménagements divers	94 591,01 €
Aménagements divers / secteurs taxables	49 828,95 €
Matériel de transport	
Matériel de bureau et informatique	23 173,60 €
Matériel de bureau et informatique / secteurs taxables	24 616,46 €
Mobilier	3 051,75 €
Mobilier / secteurs taxables	4 609,71 €
Autres immobilisations corporelles	26 049,99 €
Autres immobilisations corporelles / secteurs taxables	8 669,45 €
Total dotations	294 919,72 €

- Les **subventions d'investissement**, qui se portent à 530 210 €, correspondent aux acomptes et aux soldes versés sur les subventions d'équipement allouées dans le cadre des travaux amorcés ces dernières années.

Dans le détail il s'agit du solde de 150 000 € versé par la Région Nouvelle Aquitaine sur l'enveloppe de 300 000 € allouée au titre de l'année 2019 et d'un premier acompte de 380 210 € versé par le Conseil Départemental de la Charente au titre de l'enveloppe de 2 M€ allouée pour les tranches de travaux 2021-2022-2023.

Les restes à réaliser, qui correspondent aux subventions allouées en attente de versement, s'élèvent à un montant total d'environ 922 625 € en ne prenant en compte que la première tranche de la subvention du Département de la Charente (500 K€ tranche 2021).

L'établissement n'a eu recours à aucun emprunt spécifique en 2021 pour le financement de ses investissements. L'état de la dette au 31/12/2021 est disponible en annexe.

Au regard des dépenses engagées et des recettes perçues **la section d'investissement** présente un **résultat déficitaire de 259 968,78 €** à la clôture de l'exercice 2021.

En effet, à ce stade de la réalisation des investissements les dépenses engagées restent supérieures aux recettes perçues et ce dans l'attente du versement des différentes subventions fléchées afférentes. Le fonds de roulement nouvellement (re)constitué prend quant à lui tout son sens et permet de faire face à ce type de situation sans pénaliser le fonctionnement courant de l'établissement et sans avoir recours à l'emprunt.

Compte tenu du report excédentaire des années précédentes soit 380 901.40 € le **résultat cumulé** de la section d'investissement, **à reporter en 2022, s'élève à +120 932.62 €** (hors restes à réaliser).

A la lecture des résultats indiqués ci-dessus les aides apportées par les membres financeurs de l'établissement ont permis d'engager les premiers investissements nécessaires pour l'entretien courant et le maintien en bon état des bâtiments, l'achat de matériel technique, la réhabilitation des salles, l'entretien des systèmes climatiques, les moyens de sécurité incendie,...

Les premières tranches de travaux se sont également accompagnées d'un ensemble de dépenses courantes prises en charge directement par la Ville d'Angoulême plus particulièrement pour le bâtiment Moebius dont elle est propriétaire.

Le financement de nouvelles opérations et des travaux inscrits dans la programmation pluriannuelle des investissements de l'établissement devrait permettre de poursuivre les actions de modernisation et de réhabilitation de l'établissement dans son ensemble.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité:

- de prendre acte du compte de gestion de l'exercice 2021 visé par le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Charente et annexé à la présente délibération,
- de valider la clôture du compte administratif de l'exercice 2021 suite à la validation du compte de gestion présenté par Monsieur Jean-Pierre Pagola, Payeur départemental de la Charente et Comptable public de la Cité.

Patrick Mardikian



Président du conseil d'administration de la Cité

Etat des effectifs au 31 décembre 2021

Emploi	Statut professionnel	NATURES CONTRATS	ETP
Agent d'accueil	Employé	PEC	0,71
Agent d'accueil	Employé	PEC	1,00
Agent d'Accueil	Employé	PEC	0,71
Agent de maintenance	Ouvrier	CDI	0,57
Agent de Maintenance/Electricité	Ouvrier	PEC	1,00
Agent d'entretien	Ouvrier	PEC	0,63
Agent d'entretien	Ouvrier	PEC	0,57
Agent d'entretien	Employé	PEC	0,57
Agent d'entretien	Employé	PEC	0,63
Agent d'entretien	Ouvrier	PEC	0,86
Ass Dir Adj/coord moyens gx/Resp com interne	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Assistant libraire	Employé	CDI	1,00
Assistant Libraire	Employé	PEC	1,00
Assistante	Technicien	CDI	1,00
Assistante	Technicien	CDI	1,00
Assistante conservation	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Assistante de Gestion	Technicien	CDI	1,00
Assistante qualif.conservat	Agent titulaire de la fonction publique territoriale	Détachée	1,00
Auxiliaire de bibliothèque	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Bibliothécaire	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Chargé de missions et pilotage de projets partenariaux	Agent de maîtrise	CDD	1,00
Chargée d'accueil et des groupes	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Comptable	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Conseiller scientifique prog	Cadre	CDI	1,00
Coordinatrice d'événementiels	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Coordinatrice serv.généraux	Cadre	CDI	1,00
Coordinatrice technique	Agent de maîtrise	CDD	1,00
Directeur Administratif et Financier	Cadre supérieur	CDI	1,00
Directeur du pôle lecture et transmission	Agent titulaire de la fonction publique territoriale	Détaché	1,00
Directeur général	Agent titulaire de la fonction publique d'état	Détaché	1,00
Directeur technique et des systèmes d'information	Cadre	CDI	1,00
Directrice Générale Adjointe	Cadre supérieur	CDI	1,00
Directrice Maison des Auteurs	Cadre supérieur	CDI	1,00
Directrice Musée de la BD	Cadre supérieur	CDI	1,00
Juriste droits d'auteurs	Agent de maîtrise	CDI	0,71
Libraire	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Médiateur Cinéma	Employé	PEC	1,00
Médiateur culturel	Technicien	CDD	1,00
Médiatrice culturelle	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Médiatrice Culturelle	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Médiatrice culturelle	Agent de maîtrise	CDI	0,50
Médiatrice Culturelle	Technicien	CDD	1,00
Projection.assistant prog	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Régisseuse des collections	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Resp. New Factory & prog Culturelle	Cadre	CDI	1,00
Responsable accueil Billetterie	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Responsable cinéma	Cadre	CDI	1,00
Responsable de nettoyage	Agent de maîtrise	CDI	0,86
Responsable du centre de doc.de recherche et de dével	Cadre	CDI	1,00
Responsable librairie	Cadre	CDI	1,00
Responsable nettoyage	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Responsable Ressources Humaines	Cadre	CDI	1,00
Tech.d'exploitat* informatique	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Technicien cinéma polyvalent	Agent de maîtrise	CDI	1,00
Technicien cinéma polyvalent	Technicien	CDI	0,71
		<i>ETP permanents+CDD accroiss.Temp.+Contrats aidés</i>	51,04
		ETP permanents hors CDD accroiss.Temp.	47,04

